



S.P.L. Eau
Barousse Comminges Save

Assainissement Non Collectif Contrôle de bon fonctionnement Rapport de visite

Date du contrôle : **27/09/2018**

Contrôle effectué par : **Pierre BOSC**

Commune : **SOST**

Référence abonné : **32889Z**

Adresse de l'immeuble : **Bas du Village**

Nom et Prénom du propriétaire de l'immeuble : **DELPORTE Grégory**

Adresse du propriétaire (si différente de l'adresse de l'immeuble) : **sans objet**

Nom et Prénom du locataire de l'immeuble : **sans objet**

Ce rapport se limite au contrôle des points réglementaires fixés par l'arrêté du 27 Avril 2012 et aux informations fournies par le propriétaire. Le contrôle a pour objet d'évaluer l'existence d'éventuels risques sanitaires ou environnementaux au moment de la visite, ainsi que des anomalies visibles. Ce contrôle ne garantit pas le bon fonctionnement futur de l'installation.

Avis : Acceptable avec réserves

1. Fiche technique de votre installation

Rappel : Les termes : « installation d'assainissement non collectif » désignent toutes installation d'assainissement assurant la collecte, le transport, le traitement et l'évacuation des eaux usées domestiques ou assimilées au titre de l'article R.241-5 du code de l'environnement des immeubles ou parties d'immeubles non raccordées à un réseau public de collecte des eaux usées (article 1 de l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié)

A) Description

Capacité d'accueil de l'habitation : 1 Chambre

Collecte : Collecte séparée des eaux pluviales et des eaux usées sur déclaration du propriétaire

Prétraitement : Fosse toutes eaux (3000 litres)

Traitement : Tranchées d'épandage

Rejet : Infiltration

B) Fonctionnement

Collecte : Pas de dysfonctionnement constaté

Prétraitement : Fosse pleine à 30% – Date de la dernière vidange inconnue

Traitement : Absence de regard de répartition et de regard de bouclage

2. Conclusion du contrôle

A. DESCRIPTIF DE L'INSTALLATION

- 1. Filière complète et réglementaire
- 2. Filière complète mais non réglementaire
- 3. Filière incomplète
- 4. Filière inexistante
- 5. Filière inconnue

B. FONCTIONNEMENT

- 6. Pas de problème constaté
- 7. Inaccessibilité / Dégradations constatées
- 8. Nuisances constatées (odeurs, écoulements...)
- 9. Suspicion de pollution
- 10. Rejet direct